



COMMUNE DE VÉROSSAZ

BOURGEOISIE ET MUNICIPALITE CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

L'assemblée primaire **bourgeoisiale** est convoquée le

Lundi 18 décembre 2023 à 18h30 au préau
(Bâtiment scolaire – route de l'école 10)

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2023
2. Planification financière 2024-2027 – présentation et approbation par l'assemblée
3. Budget 2024 – présentation et approbation par l'assemblée
4. Informations 2^{ème} semestre 2023
5. Divers

L'assemblée primaire **municipale** est convoquée le

Lundi 18 décembre 2023 à 19h00 au préau
(Bâtiment scolaire – route de l'école 10)

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2023
2. Nouveau bâtiment communal
 - a. Construction de surfaces administratives, de la place communale et leur crédit d'engagement CHF 2.2 Mios
 - b. Construction de surfaces commerciales et leur crédit d'engagement CHF 1 Mio
3. Planification financière 2024-2027 – présentation
4. Réseau d'eau secteur Chalabagne – CHF 266'000.00
5. Budget 2024 – présentation
6. Décisions fiscales 2024 – présentation
7. Approbation du budget, des décisions fiscales et de la planification financière
8. Informations 2^{ème} semestre 2023
9. Divers

Conformément à la législation en vigueur, les pièces relatives à cette assemblée peuvent être consultées soit au bureau communal soit sur le site www.verossaz.ch jusqu'au lundi 18 décembre 2023.

L'Administration bourgeoisiale et municipale/11.2023